

**Agroéquipement**  
ANNEXE 3 DE L'ARRETE DU 21 MARS 2022

FLECHAGE HORAIRE ELEVE DISCIPLINAIRE RELATIF A LA  
PLURIDISCIPLINARITE

- Physique-chimie : 43 heures
- Sciences économiques, sociales et de gestion/gestion entreprise : 29 heures
- STA/Production végétale : 14 heures
- Sciences et technique équipement/Agroéquipement : 24 heures

FLECHAGE HORAIRE COMPLEMENTAIRE ENSEIGNANT DISCIPLINAIRE RELATIF  
A LA PLURIDISCIPLINARITE

- Sciences économiques, sociales et de gestion/gestion entreprise : 6 heures
- STA/Production végétale : 23 heures
- Sciences et technique équipement/Agroéquipement : 81 heures